

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'Authon du Perche

1, place de la Mairie

28330 AUTHON DU PERCHE

Tél : 02 37 49 02 48

Courriel : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

Pouvoir adjudicateur : M. le Maire.

Procédure de passation :

Procédure adaptée selon dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Objet du marché et lieu d'exécution :

Travaux d'aménagement de la place de la Tour et de la rue du cimetière à Authon-du-Perche.

Prestations divisées en lots : oui

Nombre et consistance des lots/phases :

Lot 01 : VRD

Lot 02 : Espaces verts et mobilier

Voir règlement de consultation.

Délai d'exécution des travaux :

En fonction du planning établi à la signature de l'acte d'engagement

Documents à produire obligatoirement par le candidat concernant sa candidature :

- Il comprendra les pièces suivantes :

- DUME

Ou

- DC 1 – Lettre de candidature
- DC 2 – Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

- Seront obligatoirement transmis également :

- Acte d'engagement complété et daté (A.E)
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (bordereau de prix) (DPGF)
- Présentation de l'entreprise et références similaires au projet
- Déclaration décrivant les effectifs du candidat pour chacune des deux dernières années
- Mémoire technique
- Planning prévisionnel des travaux
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
- Carte de qualification professionnelle ou l'équivalent
- Déclaration sur l'honneur selon article 48 du décret du 25 mars 2016 qui justifie aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment la régularité au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Le pouvoir adjudicateur conclura dans l'unité monétaire suivante : euros

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française. Unité monétaire : euro.

Critères d'attribution :

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues par les articles 57 et 62 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les critères intervenant au moment de l'ouverture des plis seront :

- 1 / Prix des prestations (offre économiquement la plus avantageuse) : 40%
- 2 / Valeur technique et références : 60% (références techniques, planning, délai)

Date limite de réception des offres :

VENDREDI 26 FEVRIER 2021 16 heures.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Téléchargeable sur le site <https://www.amf28.org>

Les offres et candidatures devront être transmises par voie dématérialisée sur le site <https://www.amf28.org>

Voir détails dans le règlement de consultation.

Renseignements techniques :

Toutes les questions seront posées sur la plateforme <https://www.amf28.org>

Reconnaissance du site

Les candidats ont la possibilité de prendre connaissance des lieux et de tous les éléments afférents à l'exécution du marché.

Date d'envoi de l'avis à la publication :

10 février 2021